

**ENVIRONNEMENT** ■ Les décharges sauvages se multiplient sur le territoire de la communauté d'agglomération

# La pollution sous étroite surveillance

**L'association Auxerre écologie solidarités a lancé en début d'année son observatoire des pollutions dans l'Auxerrois, s'appuyant sur les observations des citoyens.**

**Delphine Toujas**

delphine.toujas@centrefrance.com

**L**e long des routes, au bord des chemins, à l'orée des bois, dans des friches ou des fossés, des dépôts sauvages se multiplient. Face à cette situation, un observatoire des pollutions dans l'Auxerrois a vu le jour en début d'année, à travers la création d'une commission de l'association politique locale, Auxerre écologie solidarités. Photos, registres pour recenser chaque dépotoir constaté sur le territoire de l'Auxerrois et effectuer des signalements aux communes concernées.

« La mission de ce nouvel observatoire est de recenser les pollutions des sols, de l'air et de l'eau, ainsi que d'autres nuisances, comme celles sonores ou publicitaires, explique Dominique Coqueret, le responsable et instigateur de cette initiative. Nous sommes 4 bénévoles, mais nous nous appuyons sur ce que les habitants constatent pour les répertorier et alerter les autorités compétentes. »

## « Problème de société »

Les objectifs affichés par ce nouvel outil de participation citoyenne sont de permettre l'enlèvement précoce des déchets,



**DÉCHARGE.** Ces dépôts sauvages, comme ici au site du Moulin-Rouge, se multiplient. PHOTO CHRISTOPHE PACALET

allant de l'électroménager à des bidons de produits chimiques en passant par des pneus usagers, pour éviter une pollution trop importante des sols, de l'air ou de l'eau, mais aussi une « dimension pédagogique et de sensibilisation ». « Un dépôt sauvage peut amorcer des problèmes environnementaux graves, poursuit-il. Cet observatoire peut permettre d'inciter la population à adopter un comportement

plus respectueux de la nature et réduire les incivilités. »

L'émergence de cet observatoire est l'aboutissement de plusieurs années de travail pour Dominique Coqueret, notamment autour de l'intoxication des sols et des eaux qui ont impacté sur la santé. Ancien médecin généraliste à Auxerre, désormais à la retraite, « forcément sensible aux questions de santé » et adepte de la randonnée,

il veille sur les paysages auxerrois, n'hésitant pas à considérer ces décharges à ciel ouvert comme un « problème de société ».

Depuis la fin du mois de janvier, lui et l'équipe qu'il pilote, avec les informations de citoyens, ont recensé plus d'une quinzaine de dépôts sauvages, notamment vers Saint-Bris-le-Vineux. Dans l'amas de déchets brûlés, il est parvenu à trouver un document permettant

d'identifier une personne résidant dans le département. « Au niveau de la Croix-Rougeot avec une trentaine de pneus, et un autre plus loin, sur la route Mont, où quelqu'un avait vraisemblablement déchargé illégalement un déménagement, poursuit-il. Cela a été notre première observation et nous avons monté un dossier documenté pour la mairie de la commune, qui a pu déposer plainte. »

## L'eau et l'air dans le viseur

Mais la mobilisation de l'observatoire et de Dominique Coqueret ne se limite pas aux dépôts sauvages. La pollution des eaux est un problème qu'il prend très au sérieux, en s'appuyant des analyses menées par l'Agence régionale de santé (ARS). « Il y a la question récurrente des nitrates dans l'Yonne ou des métabolites de pesticides, détaille-t-il. La question du chlore est aussi importante, notamment dans les canalisations. Il y a un historique conséquent de captages d'eau impropres à la consommation. »

La pollution de l'air est également dans son viseur, particulièrement les particules fines émises par les camions, car les micros et nanoparticules relèvent davantage du réseau de surveillance nationale ATMO. « Il y a une pollution majeure au niveau des boulevards d'Auxerre, juge-t-il. La déviation sud devrait permettre de la réduire, mais ce ne sera pas pour demain... » Contactée depuis lundi, la municipalité n'a pas répondu à nos sollicitations. ■